La forêt de Tronçais : impressions d'un forestier suisse

Autor(en): **Barbey, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **85 (1934)**

Heft 12

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-785367

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

FORÊT DOMANIALE DE TRONÇAIS (ALLIER). Phot. A. Barbey.

Peuplement de 230 ans, photographié immédiatement après la coupe d'ensemencement; hauteur env. 30 m; 80 tiges = 300 m³ à l'ha, maintenues sur pied jusqu'à la coupe définitive, effectuée sur la brosse de semis. — Les billes de base livrent du bois de placage; les deuxièmes billes sont utilisées pour la menuiserie et les merrains employés dans la tonnellerie du cognac (empilées à gauche).

FORÊT DOMANIALE DE TRONÇAIS (ALLIER). Phot. A. Barbey.

Haut perchis de 80 ans; chêne rouvre issu de semis naturel; 200—220 m³ à l'ha; env. 1800—2200 tiges à l'ha; hauteur du peuplement: 18 m; diam. moyen de l'arbre d'avenir: 25 cm. — Hêtre naturel, sporadique, insuffisant; quelques charmes. — On remarquera la rectitude et la propreté des fûts.

JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

85me ANNÉE DÉCEMBRE 1934 N° 12

La forêt de Tronçais.

Impressions d'un forestier suisse.

Dans un récent article, publié ici-même,[1] intitulé « *A l'ombre des chênaies de Slavonie* », nous avons cherché à donner une impression sur les futaies de chêne des vallées de la Save et de la Drave, d'où l'on extrait les assortiments réputés de cette essence, exportés dans toutes les parties de l'Europe, ainsi que dans le bassin méditerranéen.

Si l'on compare la chênaie classique de la France à celle de Croatie, on pourra se rendre compte des divergences fondamentales qui ont existé, jusqu'à ces dernières années, entre les deux méthodes culturales, ci-devant hongroise et française. En mettant en relief, dans ces études sommaires, les caractéristiques de deux types classiques de chênaies, nous ne perdons pas de vue qu'il faut, avant tout, tenir compte des différences essentielles des sols et surtout des exigences économiques, démographiques et politiques, qui sont loin d'être identiques dans l'un et l'autre de ces pays. Les forestiers qui sont à l'avant-garde de notre enseignement et de la direction de la sylviculture helvétique, cherchent, non sans raison, depuis une vingtaine d'années, sur les sols profonds et d'altitude inférieure du plateau suisse, à réhabiliter la forêt de chêne avec association du hêtre. On sait que, dans ces stations, de vastes peuplements ont été sacrifiés, il y a trois quarts de siècle, lors de la production en masse des traverses de chêne, à l'époque de la création du réseau ferroviaire suisse. Aujourd'hui, il s'agit de revenir, si possible, en arrière et de trouer largement ici et là les hauts perchis d'épicéa, de sapin, ou de pin, pour y réintroduire le chêne, cette essence jadis à l'état dominant dans ces stations. Cependant, il ne faut pas trop se faire d'illusions sur le rendement escompté de ces futurs peuplements feuillus, dont la formation est aussi lente que coûteuse et le revenu relative-

[1] N° 8/9, 1934.

ment faible, si on le compare à celui que procure une futaie de conifères. En effet, d'une part, la traverse de chêne sera probablement d'un placement toujours plus limité et les grumes de sciage seront fatalement prétéritées pour l'industrie de la parqueterie, du plaquage des meubles, des boiseries et de la tonnellerie, par la concurrence des sciages importés en Suisse, de l'est et de l'ouest.

Lorsqu'on discute avec des industriels du bois de notre pays et qu'on cherche à les intéresser à l'achat de grumes de chêne indigène, ils objectent le plus souvent que notre production indigène ne livre qu'un « bois trop nerveux ». L'industriel préfère de beaucoup conclure des marchés importants avec des maisons étrangères, ayant des représentants en Suisse et capables de livrer, d'un jour à l'autre, des assortiments débités, sélectionnés, emballés, prêts à être mis en œuvre et achetés au bénéfice d'un change avantageux. Ces faits sont indéniablement de nature à entraver chez nous la reconstitution des chênaies d'antan.

* * *

En février 1914, nous avons donné ici une description abrégée de la forêt de *Bellême* (dépt. de l'Orne) qui, par le fait d'une heureuse association intime du hêtre au chêne, représente, avec celles de *Bercé* et de *Blois*, un type classique, on peut même dire idéal, des chênaies de l'ouest européen. Les produits de ces futaies sont capables de concurrencer ceux des forêts yougoslaves.

Aujourd'hui, nous commenterons brièvement les vues ci-contre, prises dans la forêt de *Tronçais*, cet opulent massif de feuillus du Bourbonnais, dans le dépt. de l'Allier, l'un des plus riches de France en forêts domaniales. Tronçais dérive de « tronce » (pile de chêne), appellation caractérisant la hauteur considérable du fût de ses chênes qui a toujours frappé les observateurs de cette région.[1] Tronçais, déjà célèbre au XIVme siècle par l'opulence de ses arbres, serait d'après J. Chevalier, le débris d'une immense marche forestière s'étendant du Cher à l'Allier. En 1602, ce domaine de l'Etat couvrait 15.300 ha; aujourd'hui, sa surface est de 10.435 ha, s'étendant, à l'altitude moyenne de

[1] *J. Chevalier.* « Notice historique et descriptive sur la forêt de Tronçais. » Impr. et librairie limousines Ducourtieux, à Limoges. 1922. 73 p.; illustrations.

400 m, sur un plateau légèrement vallonné dont l'orientation générale est au nord. D'après Paul Buffault, le sol de la forêt repose sur les grès et arkoses du trias à ciment kaolitique ou siliceux, coupé de quartzites. Sur près des $^4/_{10}$ de son étendue, on constate la présence de sables à galets et d'argiles sableuses (étage pliocène). La décomposition des sables et des argiles super-

Forêt domaniale de Tronçais (Allier). Phot. A. Barbey.

Bas gaulis de chêne pur, âgé de 25 ans; hauteur moyenne: 5 m. — Aspect après le premier nettoiement, comportant la suppression des tiges sèches et traînantes.

ficiels a donné une terre végétale d'environ 30 cm d'épaisseur, légère, perméable, recouverte d'une épaisse couche d'humus. Dans certaines stations, là où l'argile domine, le terrain est humide, parfois marécageux.[1]

Ces caractéristiques pédologiques sont de nature à satisfaire à toutes les exigences du chêne qui, de tout temps, a constitué l'essence de Tronçais. Toutefois, ce feuillu n'entre que pour 50 % dans la composition des peuplements, tandis que le hêtre occupe 40 % de la surface, le charme et les bois blancs 5 %, et le pin

[1] *Paul Buffault.* « La forêt de Tronçais. » Revue des Eaux et Forêts, année 1933, pages 505—517, 583—600, 663—672.

sylvestre 5 %. Toutefois, on doit reconnaître que le hêtre est trop peu mélangé, au titre sous-étage, au chêne pédonculé, cantonné dans les parties basses au sol frais ou humide. Le rouvre, beaucoup moins répandu, occupe les parties surélevées ou, en tout cas, les terrains graveleux ou sablonneux. Nous avons signalé le même phénomène dans les chênaies de Slavonie, en ce qui concerne les exigences des deux espèces du genre *Quercus*.

Le hêtre, qui livre des sciages propres à la menuiserie, au charronnage, ainsi qu'à la fabrication des sabots, est l'objet de soins culturaux spéciaux, car son utilité pour le nettoyement et l'allongement en hauteur des fûts, comme aussi pour l'amélioration du sol, n'est plus à démontrer.

D'après G. Raffignon, on observe que, lors des éclaircies, il est indiqué de défendre le chêne, jusqu'à 45 ans, contre le charme et, jusqu'à 80 ans, contre le hêtre. A partir de cet âge, il convient de débarrasser peu à peu les chênes des gros hêtres qui les entourent.[1]

* * *

En 1832, on s'est aperçu que le régime du taillis, appliqué à une portion importante du domaine, entraînait fatalement la ruine partielle de la forêt. Bernard Lorentz, ce sylviculteur de grande classe, formula, à la suite d'une expertise, des propositions de conversion totale qui trouvèrent leur expression dans l'élaboration de l'aménagement de 1835. En 1865, nouvelle revision avec révolution de 180 ans. Enfin, en 1928, la durée de la révolution a été fixée à 225 ans, avec adoption de 9 périodes de 25 ans chacune.

* * *

Le sylviculteur qui, pour la première fois, parcourt les chênaies typiques de France, en particulier celles de Tronçais, Bercé, Bellême et Blois, peut suivre les différentes étapes de l'évolution de peuplements équiennes, aménagés par la méthode classique des coupes successives comprenant de vastes surfaces de semis, de gaulis, de hauts perchis, enfin de massifs parcourus par les coupes préparatoires, secondaires et définitive. Ces dernières laissent le

---

[1] *G. Raffignon.* « Description de Tronçais au point de vue forestier. » 6me congrès de l'arbre et de l'eau. P. 141.

sol recouvert d'une épaisse brosse de semis, obtenue à la faveur de glandées fréquentes, qui assurent la constitution de la forêt de demain.

La chênaie de Tronçais est, pour le sylviculteur suisse, un exemple typique de l'application des méthodes d'aménagement classiques qui font la base de l'enseignement d'école. Faut-il rappeler ici que nos devanciers du milieu du siècle dernier entendaient appliquer ces méthodes, soit sur le plateau suisse, soit sur les contreforts du Jura et des Alpes, à la culture de nos essences résineuses, à l'épicéa et au sapin, en particulier. On sait à quels résultats décevants on est parvenu en s'inspirant de cette doctrine. Mais il n'en est pas de même dans ces vastes chênaies de l'ouest où, depuis des siècles, le chêne forme l'essence de fond de ces massifs. Sans alternance des essences, ce feuillu, avide de lumière, parvient, par l'application du système des coupes successives, s'étendant sur de grandes surfaces équiennes, à constituer un matériel opulent, à livrer des produits remarquables et à assurer automatiquement sa régénération.

Tronçais livre les plus beaux bois d'œuvre français et, en particulier, les douves recherchées par la tonnellerie d'un pays, où la production vinicole représente une des richesses essentielles du sol. La fabrication du cognac, cette liqueur d'essence française, exige du bois de merrain fendu à la hache et provenant exclusivement des chênes de Tronçais. C'est dire que la matière ligneuse extraite de cette chênaie possède des qualités remarquables et uniques pour certains emplois.

La visite de ce domaine grandiose réserve au sylviculteur, comme au touriste, de pures jouissances, tant par la beauté des frondaisons, l'ampleur des massifs et les dimensions remarquables de quelques chênes, plusieurs fois centenaires, que par l'ordonnance et la signalisation d'un réseau routier modèle permettant de pénétrer dans toutes les parties de cette futaie grandiose.

Le maître de céans, M. l'inspecteur des eaux et forêts Dubois de la Sablonière, veille, de la maison forestière de Cérilly, avec autant de compétence que d'autorité, à la conservation de cette luxuriante forêt. Il en est, au surplus, le cicerone infatigable et infiniment complaisant.

Montcherand sur Orbe (Vaud), octobre 1934. *A. Barbey.*